

Modification des ouvertures au public de la piscine intercommunale



Modification des ouvertures au public de la piscine intercommunale

Afin que tous les usagers puissent profiter de la piscine intercommunale dans des conditions sanitaires conformes aux recommandations de l'État, le service des Sports a été dans l'obligation de réaménager le planning d'utilisation de cet équipement par le grand public, les scolaires et les associations.

En conséquence, **à partir du 14 septembre**, deux créneaux d'ouverture au public seront supprimés : le lundi de 17 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h.

Rappelons que le protocole sanitaire d'accès au bassin, appliqué cet été à la piscine de Grand Auch Cœur de Gascogne, est toujours en vigueur, à savoir : désinfection des mains à l'entrée de l'équipement - port du masque obligatoire jusqu'aux cabines individuelles (vestiaires) – cheminement à sens unique dans l'établissement - tribune intérieure fermée au public et aux associations.